

Faculté de droit**ECRI2103 Criminologie psychologique**

[45h+15h exercices] 6 crédits

Enseignant(s): Jean Kinable
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Comprendre les contributions de la psychologie aux modèles et méthodes de la criminologie ainsi qu'à l'étude des phénomènes de délinquance.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Préciser sur quoi porte et en quoi consiste la démarche de la psychologie pour traiter de la signification psychologique de la délinquance. Situer ses bases anthropologiques, épistémologiques et méthodologiques. Questionner la différence délinquance non-délinquance. Distinguer la recherche clinique et l'enquête ou l'investigation expérimentale

Résumé : Contenu et Méthodes

A la lecture d'auteurs majeurs et représentatifs, le cours examinera : la structuration historique de la personnalité, ses modes d'organisation et de fonctionnement ; les avatars du rapport aux lois anthropologiques et aux règles sociales ; les modalités de liaison et de déliaison avec autrui ; l'engendrement du sens de la valeur et de la référence aux valeurs ; l'élaboration de l'image de soi et les processus d'identification ; le développement de la socialisation et des capacités de jugement moral ; les processus de psychocriminogénèse.

Des exercices pratiques sont organisés par séries en complémentarité avec l'enseignement magistral.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Examen oral.